

**COMPTE RENDU DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL**

**SEANCE DU 09 JUIN 2023**

L'an deux mil vingt-trois, le 09 juin à 18 heures, le Conseil Municipal de la commune de THÉSÉE (15 membres en exercice) dûment convoqué, le 1<sup>er</sup> juin 2023, s'est réuni à la Mairie de Thésée, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Daniel CHARLUTEAU, Maire.

ETAIENT PRESENTS : MMES ET MRS CHARLUTEAU Daniel, BARON Nadège, YOUSST Johnny, PAVONE Sylvie, PINAUT Jeanine, PAILLET Jacques, CHABAUT Gérard, JANVIER Franck, SCOARNEC Sylvie, BARON Samuel, ARGO Emmanuel, VANNIER Sylvain

ETAIENT ABSENTS : MMES et MR FIRMIN Céline (excusée) qui avait donné POUVOIR à MME PAVONE Sylvie, POTIN Philippe, ALONSO-GONZALES Catherine (excusée).

Le procès-verbal de la séance du 29 mars 2023 a été approuvé à l'unanimité,

Madame Sylvie PAVONE a été désignée comme secrétaire de séance.

**DB 01062023 – DESIGNATION DES DÉLÉGUÉS DES CONSEILS MUNICIPAUX ET DE LEURS SUPPLÉANTS**

| Date convocation          | Date affichage | Nombre de membre en exercice | Nombre de membres présents | Nombre de membres absents | Nombre de procuration |
|---------------------------|----------------|------------------------------|----------------------------|---------------------------|-----------------------|
| 1 <sup>er</sup> juin 2023 | 02 juin 2023   | 15                           | 12                         | 3                         | 1                     |

Monsieur Le Maire a constaté avant l'ouverture du scrutin que la liste de candidats annexée au procès-verbal, a été déposée. Les candidatures sont les suivants :

**SÉNATORIALES 2024 – Liste THÉSÉE**

- BARON Nadège
- CHARLUTEAU Daniel
- PAVONE Sylvie
- PAILLET Jacques
- PINAUT Jeanine
- CHABAUT Gérard

Le quorum étant atteint, Monsieur Le Maire déclare ce jour, vendredi 09 juin 2023 à 18 heures, l'ouverture du scrutin pour la désignation des délégués au nombre de 3 et de leurs suppléants au nombre de 3.

Résultat des votes pour la désignation des délégués :

| Nombre total de bulletin | Nombre de bulletins blancs | Nombre de bulletins nuls | Abstention de vote | Nombre de suffrages exprimés |
|--------------------------|----------------------------|--------------------------|--------------------|------------------------------|
| 12                       | 0                          | 0                        | 1                  | 12                           |

La liste SÉNATORIALES – liste THÉSÉE a obtenu 12 voix

Le liste SÉNATORIALES – liste THÉSÉE obtient 3 mandats de délégués et 3 mandats de suppléants.

Ont été proclamés :

| Délégués          | Suppléants      |
|-------------------|-----------------|
| BARON Nadège      | PAILLET Jacques |
| CHARLUTEAU Daniel | PINAUT Jeanine  |
| PAVONE Sylvie     | CHABAUT Gérard  |

**ETAIENT PRESENTS :** MMES ET MRS CHARLUTEAU Daniel, BARON Nadège, YOUSST Johnny, PAVONE Sylvie, PINAUT Jeanine, PAILLET Jacques, POTIN Philippe (arrivé à 18h15), CHABAUT Gérard, JANVIER Franck, SCOARNEC Sylvie, BARON Samuel, ARGO Emmanuel, VANNIER Sylvain

**ETAIENT ABSENTS :** MMES FIRMIN Céline (excusée) qui avait donné POUVOIR à MME PAVONE Sylvie, ALONSO-GONZALES Catherine (excusée).

**DB 02062023 – DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET PRINCIPAL**

Monsieur Le Maire demande donc au Conseil Municipal de délibérer sur cette décision modificative.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 14 VOIX POUR, décide :

D'adopter la décision modificative suivante :

| Articles | Libellés                           | Dépenses    | Recettes    |
|----------|------------------------------------|-------------|-------------|
| 001      | Solde d'exécution reporté          | + 85 517.57 |             |
| 1321     | Subvention DETR                    |             | + 22 500.00 |
| 10222    | FCTVA                              |             | + 21 000.00 |
| 21848    | Acquisition mobilier               | - 5 000.00  |             |
| 2188     | Autres immobilisations corporelles | - 37 017.57 |             |
|          | TOTAL                              | + 43 500.00 | + 43 500.00 |

**DB 03062023 – TARIFS CANTINE MUNICIPALE**

Monsieur Le Maire indique que la Commission Scolaire réunie le 25 mai 2023, a étudié les tarifs actuels de la Cantine, suite à l'augmentation de notre prestataire. Une augmentation de 0.51 € par repas a été imputée depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2023.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré par 14 VOIX POUR, décide :

D'adopter les tarifs pour la cantine municipal pour la rentrée 2023 comme suit :

**Repas enfants et adultes de l'école Jacques Prévert**

| Repas          | Tarifs actuels | Tarifs proposés |
|----------------|----------------|-----------------|
| Repas enfant   | 3.45 €         | 3.75 €          |
| Carte 16 repas | 55.20 €        | 60.00 €         |
| Repas adulte   | 5.00 €         | 5.50 €          |

**Tarifs pour les repas pris à la cantine pour les écoles extérieures :**

| Repas          | Enfants | Adultes |
|----------------|---------|---------|
| Petit déjeuner | 3.00 €  | 3.50 €  |
| Déjeuner       | 5.00 €  | 6.00 €  |
| Diner          | 5.00 €  | 6.00 €  |

### **DB 04062023 – DEMANDE DE SUBVENTION SIDELC – TRAVAUX SUR PARC ECLAIRAGE PUBLIC**

Monsieur Le Maire indique que des travaux de rénovation et d'économie d'énergie sur le parc éclairage public sont prévus sur l'exercice 2023. Ceux-ci concernent le remplacement des lanternes par des lanternes led : chemin de Bizard (6), route de Tours (5), rue Nationale (4) et route de Vierzon (5) pour un montant de 11 838.00 € HT.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par **14 VOIX POUR** :

- Autorise Monsieur Le Maire à constituer et déposer un dossier de demande de subvention auprès du SIDELC au taux le plus élevé, pour les travaux de rénovation et d'économie d'énergie sur le parc éclairage public.

### **DB 05062023 – DEMANDE DE SUBVENTION COMMUNAUTÉ DE COMMUNES VAL DE CHER CONTROIS – ACQUISITION JEUX EXTÉRIEURS PARC DE LA MAIRIE**

Monsieur Le Maire indique que l'acquisition d'une pyramide pour 16 435.35 € HT et d'un portique pour bébé pour 2 723.00 € HT ont été prévus au budget primitif 2023 pour l'aire de jeux du Parc de la Mairie. La totalité de ces dépenses s'élèvent à 19 158.35 €.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par **14 VOIX POUR** :

- Autorise Monsieur Le Maire à constituer et déposer un dossier de demande de fonds de concours auprès de la Communauté de Communes Val de Cher Controis au taux le plus élevé, pour l'acquisition de cet ensemble de jeux d'une valeur HT de 19 158.35 €.

### **DB 06062023 – CONVENTION ENTRE LE CONSEIL DEPARTEMENTAL DU LOIR ET CHER ET LA COMMUNE DE THÉSÉE POUR LE DEPOT DES COLLECTIONS ARCHEOLOGIQUES**

Monsieur Le Maire indique qu'une partie des collections archéologiques relevant de sa responsabilité sont actuellement conservées sous les combles de la mairie, dans des conditions qui ne permettent pas la bonne conservation, et qu'un récolement décennal des collections doit être mis en œuvre par la chargée de mission recrutée au 1<sup>er</sup> janvier 2022 par le Conseil Départemental du Loir et Cher. Il est donc proposé de conclure une convention avec le Conseil Départemental du Loir et Cher pour mettre en dépôt aux archives départementales situé 2 rue Bodin à Blois, une partie des collections archéologiques dont le détail sera annexé à la convention.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par **14 VOIX POUR** :

- Autorise Monsieur Le Maire à signer la convention relative au dépôt des collections archéologiques dont le détail des objets concernés seront détaillés en annexe.

### **DB 07062023 – DEMANDE DE SUBVENTION AUPRES DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DE LOIR ET CHER – RECRUTEMENT ADJOINT DU PATRIMOINE – SAISON ESTIVALE 2023**

Monsieur Le Maire indique qu'un adjoint du Patrimoine a été recruté par la Commune pour les visites du site et du musée archéologique, juillet et août 2023.

Une participation sur la rémunération de cet emploi peut être sollicitée auprès du Conseil Départemental.

Le Conseil Municipal, après avoir délibéré par **14 VOIX POUR** :

-Autorise Monsieur Le Maire à constituer et déposer un dossier de demande de subvention auprès du Conseil Départemental du Loir et Cher, au taux le plus élevé pour le recrutement de l'adjoint du Patrimoine affecté au site et musée archéologique pour la saison estivale juillet et août 2023.

**AFFAIRES DIVERSES :**

**Nomination des membres de la Commission de Contrôle de la liste électorale :**

3 conseillers municipaux de la liste majoritaire :

| Titulaires          | Suppléant          |
|---------------------|--------------------|
| Mr PAILLET Jacques  | Mr POTIN Philippe  |
| Mr CHABAUT Gérard   | Mme PINAUT Jeanine |
| Mme SCOARNEC Sylvie | Mr BARON Samuel    |

2 conseillers municipaux de la 2<sup>ème</sup> et 3<sup>ème</sup> liste

|                        |                    |
|------------------------|--------------------|
| 2 <sup>ème</sup> Liste | Mr ARGO Emmanuel   |
| 3 <sup>ème</sup> liste | Mr VANNIER Sylvain |

Ouverture du pont de Pouillé : lundi 12 juin 2023, le matin

Parution du Petit Thésée Info : Liste de l'agenda et des manifestations organisées sur la Commune

Demande la présence des élus lors de manifestations organisées par la Commune.

Festival Itinérant à compter du 12/06/2023 et jusqu'au 19/06/2023 dans le Parc du Vaulx Saint Georges.

Inauguration du 2<sup>ème</sup> court de tennis extérieur programmée le 21 juillet 2023, une invitation sera adressée.

La séance est levée à 18 heures 40 minutes.

  
La Secrétaire de séance  
Sylvie PAVONE

Le Maire,  
Daniel CHARLUTEAU  
